

PRINCIPES DE BASE DE LA PROTECTION DES DONNÉES

La perspective historique

La protection des données dans l'histoire

L'après Seconde Guerre Mondiale

Préoccupations concernant la protection des droits humains



1950

La Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) introduit la protection de la vie privée



Tous les États membres transposent dans leur législation (par exemple, la loi britannique DPA1998, la loi allemande Bundesdatenschutzgesetz) : Protection incohérente des droits individuels, organisation inégale du champ d'action



1998

1981

Traité 108 du Conseil de l'Europe - 8 principes pour la protection des données personnelles

- Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel
- Les différents États membres ont mis en œuvre leurs propres lois pour refléter ces principes



1995

Directive européenne sur la protection des données (95/46/CE)



25 mai 2018

Entrée en vigueur de la législation RGPD

HISTORIQUE DE LA LÉGISLATION EUROPÉENNE EN MATIÈRE DE PROTECTION DES DONNÉES

La protection des données dans l'histoire



LE DROIT À LA VIE PRIVÉE

- **Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies (1948), article 12**

"Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes à son honneur et à sa réputation."

- **Convention européenne des droits de l'homme de 1950 (Conseil de l'Europe), article 8**

"Toute personne a droit au respect de sa vie privée et familiale, de son domicile et de sa correspondance."

- **Résolution du Conseil des droits de l'homme des Nations unies (A/HRC/28/L.27)**

Résolution sur le droit à la vie privée à l'ère numérique : création d'un rapporteur spécial sur le droit à la vie privée (2013).

La protection des données dans l'histoire



LE DROIT À LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (≈EU)

- **Lignes directrices de l'OCDE** sur la protection de la vie privée et les flux transfrontaliers des données à caractère personnel 1980.
- **Convention du Conseil de l'Europe pour la protection des personnes** à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel, 1981 (Convention 108).
- **Règlement général de l'UE sur la protection des données - RGPD (2018)**
Remplace la Directive européenne de 1995.
Inspiré par la Convention 108.



Et dans vos programmes ?

Votre organisation et vos programmes existent probablement depuis des années, bien avant l'apparition du RGPD.

Protéger les données des bénéficiaires et des employés n'est pas nouveau et c'est même est au cœur de l'application des principes humanitaires, notamment le principe de « **ne pas nuire** ».

Remerciements

Cette présentation bénéficie du soutien de l'Agence Française de Développement (AFD) et du Centre de crise et de soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (CDCS). Néanmoins, les idées et les opinions présentées dans cette présentation ne représentent pas nécessairement celles de l'AFD ou du CDCS.

Cette présentation a été conçue en utilisant des ressources de [Flaticon](#), [Freepik](#) et de [The Noun Project](#).